

# Face au coronavirus, Israël doit lever le blocus de la bande de Gaza

9 avril 2020



**Face au risque de propagation de l'épidémie de coronavirus dans la bande de Gaza, Israël se doit de prendre des mesures pour sauver des vies, en autorisant l'entrée de matériel médical et de fournitures pour répondre aux besoins des patients.**

## **Coronavirus en Cisjordanie et dans la bande de Gaza : menace d'une catastrophe humanitaire**

Suite à l'identification de 250 patients infecté par le coronavirus en Cisjordanie et à la suspicion de

douzaines de cas dans la bande de Gaza, nous, les organisations signataires, exprimons notre vive préoccupation quant à la menace d'une catastrophe humanitaire.

Médecins du Monde demande aux autorités israéliennes de s'acquitter de leurs obligations juridiques et morales et de prêter assistance aux systèmes de santé palestiniens.

Le système de santé palestinien, dont le manque de matériel, de médicaments et de formation est criant, ne pourra pas faire face à cette épidémie de coronavirus. Par conséquent, nous demandons instamment aux autorités israéliennes de s'acquitter de leurs obligations juridiques et morales et de prêter assistance aux [systèmes de santé palestiniens](#), aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie, en luttant contre la pandémie et en soignant les patients qui nécessitent une prise en charge médicale immédiate et constante dont ils ne peuvent pas bénéficier dans la bande de Gaza.

## La nécessité de lever le blocus de la bande de Gaza

En cette période si critique, nous appelons Israël à lever le blocus de la bande de Gaza instauré il y a 13 ans afin que celle-ci puisse entre autres s'équiper du matériel médical nécessaire pour combattre le coronavirus et soigner les patients qui se voient habituellement obligés de quitter le territoire à cause de l'indisponibilité des traitements dont ils ont besoin, notamment les personnes atteintes de cancer. Israël doit veiller autant que possible à l'approvisionnement des zones touchées par les pénuries budgétaires du système de santé palestinien qui manque de médicaments et de matériel. Elle doit également éliminer les frontières qui entravent la circulation des biens et tout autre obstacle aux échanges commerciaux et à l'activité économique nuisant à la santé publique, tout en contribuant à veiller activement à l'approvisionnement constant en électricité et en carburant afin de maintenir des conditions d'hygiène suffisantes dans les hôpitaux et au sein de la population.

L'article 56 de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève prévoit expressément qu'un occupant a le devoir d'adopter et d'appliquer « les mesures prophylactiques et préventives nécessaires pour combattre la propagation des maladies contagieuses et des épidémies ». Nous savons déjà que [la bande de Gaza et la Cisjordanie](#) manquent cruellement de matériel, notamment d'équipements de protection individuelle, et d'agents de santé qualifiés, en raison des pénuries locales auxquelles s'ajoute le facteur aggravant des restrictions imposées de longue date par le blocus. Israël doit remplir son devoir de protection non seulement envers ses propres citoyens et résidents, mais également envers toutes les populations placées sous son contrôle effectif, y compris à Gaza, et doit prendre des mesures concrètes pour veiller à l'accès effectif de celles-ci aux soins médicaux.

## Face au coronavirus, Israël doit aider les palestiniens et leur système de santé

Nous demandons aux organisations internationales compétentes d'enjoindre Israël de s'acquitter de son devoir de prêter assistance au système de santé palestinien et aux Palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, en veillant notamment à :

- Faciliter dans toute la mesure du possible l'approvisionnement du matériel médical et des fournitures nécessaires.
- Garantir un accès sûr et rapide à la bande de Gaza et à la Cisjordanie pour le personnel médical, les acteurs humanitaires, les médicaments, le matériel médical et tout autre élément essentiel au bon fonctionnement des infrastructures civiles de santé telles que les hôpitaux ou les cliniques, mais

- également, le cas échéant, pour les patients devant quitter le territoire pour des soins urgents.
- Lever l'embargo sur la bande de Gaza pour donner à son système de santé les moyens de répondre adéquatement à la pandémie de coronavirus.
  - Travailler en étroite collaboration à l'échelle régionale pour la sécurité de tous.

### **Organisations signataires**

Adalah - Centre juridique pour les droits de la minorité arabe en Israël

Al Haq - Le Droit au service de l'homme

Le centre Al Mezan pour les droits humains

B'Tselem - Centre d'information israélien sur les droits de l'homme dans les territoires occupés

EuroMed Droits

Gisha - Centre juridique pour la liberté de circulation

Human Rights Watch

Lawyers for Palestinian Human Rights

MEDACT

Médecins du Monde France

Medical Aid for Palestinians

IFHHRO - Réseau dédié à la protection et à la promotion des droits de l'homme liés à la santé

Medico International

Medico International Switzerland

Oxfam

Physicians for Human Rights

Physicians for Human Rights Israel

Save the Children

ASPHER - Association des écoles de santé publique européennes

OMCT - Organisation Mondiale Contre la Torture

---

**Lire aussi :** [Sur le site de MdM](#)

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Face-au-coronavirus-Israel-doit-lever-le-blocus-de-la-bande-de-Gaza>

